

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2015

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : **4 heures + 1 heure**

COEFFICIENT : **7 + 2**

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- **Économie approfondie, pages numérotées de 10/15 à 11/15.**
- **Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 12/15 à 15/15.**

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

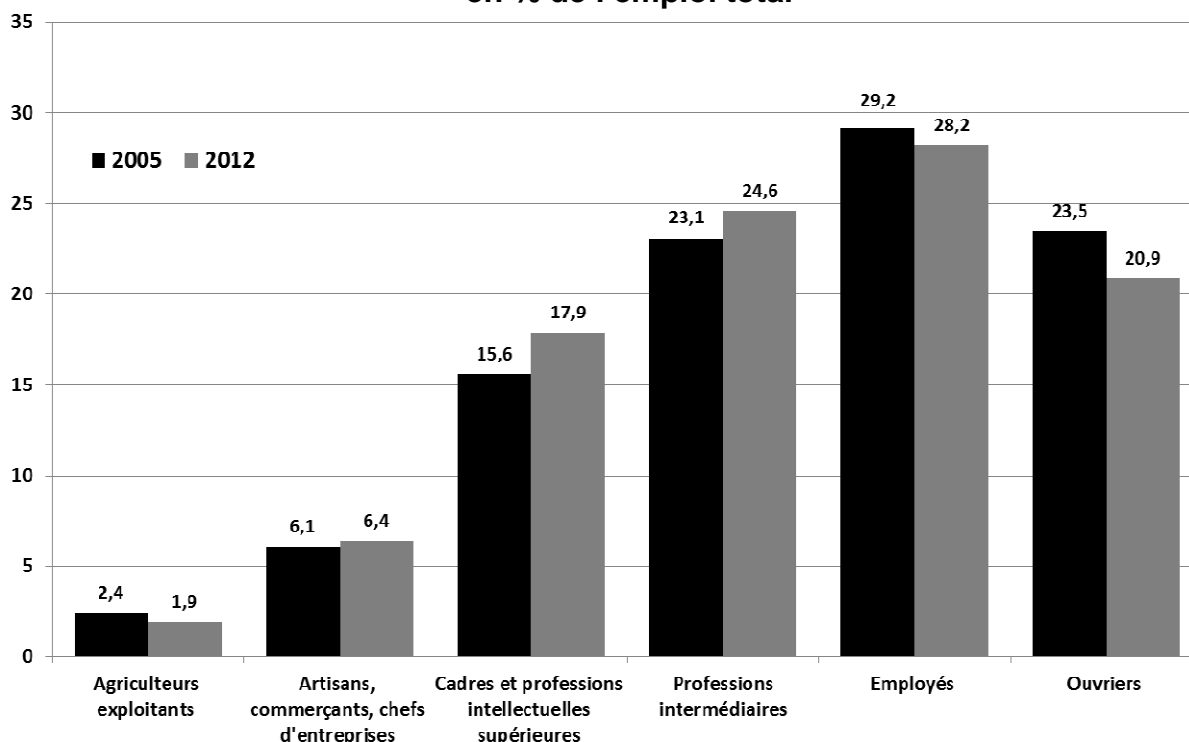
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Les classes sociales permettent-elles de rendre compte de la structure sociale actuelle en France ?

DOCUMENT 1

Personnes en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle, en % de l'emploi total



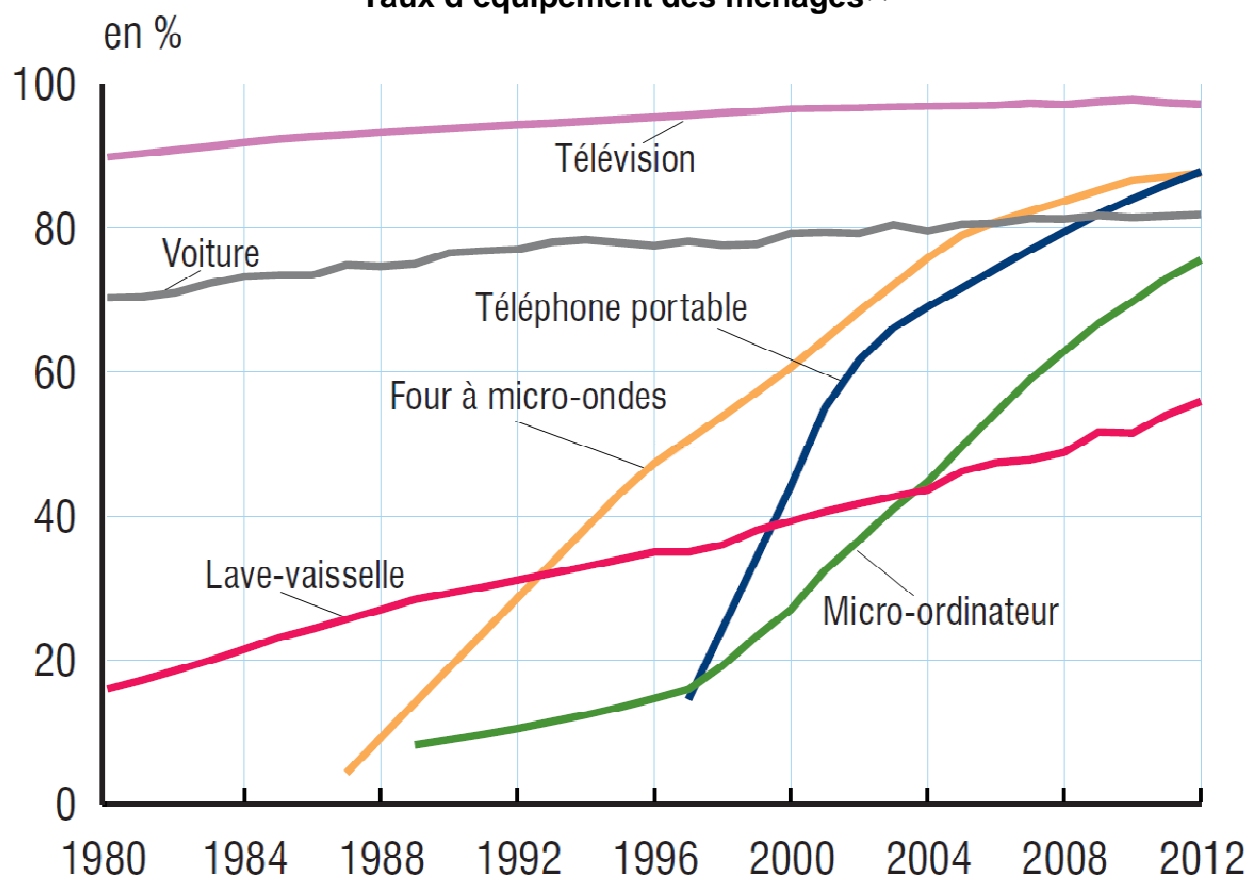
Champ : population des ménages en France métropolitaine, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : d'après INSEE, 2014.

Note : la somme des pourcentages ne fait pas 100 en raison des arrondis.

DOCUMENT 2

Taux d'équipement des ménages⁽¹⁾



Champ : France métropolitaine.

Source : d'après *Trente ans de vie économique et sociale*, INSEE, 2014.

(1) Le taux d'équipement des ménages mesure la proportion des ménages possédant au moins un exemplaire d'un bien donné.

DOCUMENT 3

Pratiques culturelles au cours des 12 derniers mois, en fonction du sexe, de l'âge et de la catégorie sociale.

Sur 100 personnes de chaque groupe	Sont allées au musée	Ont joué d'un instrument de musique	Ont fréquenté une bibliothèque ou une médiathèque environ 1 à 2 fois par mois	Ont pratiqué en amateur la peinture, la sculpture, la gravure	Sont allées voir une pièce de théâtre jouée par des professionnels
Ensemble	30	12	11	9	19
Sexe					
Hommes	30	15	8	7	18
Femmes	29	10	13	12	19
Âge					
15 à 19 ans	37	32	14	14	32
20 à 24 ans	34	24	13	19	23
25 à 34 ans	29	16	10	12	18
35 à 44 ans	34	13	12	9	16
45 à 54 ans	29	8	12	8	19
55 à 64 ans	31	7	8	7	20
65 ans et plus	21	4	9	5	14
Catégorie sociale de l'individu					
Indépendants	22	6	3	5	12
Cadres et professions intellectuelles supérieures	68	23	20	11	48
Professions intermédiaires	44	14	13	10	25
Employés	26	8	12	10	14
Ouvriers	16	9	5	6	7

Source : d'après enquête Pratiques Culturelles des Français, Ministère de la Culture et de la Communication, 2008.

DOCUMENT 4

Niveau de vie⁽¹⁾ et indicateur d'inégalité

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Niveau de vie annuel en euros							
1 ^{er} décile (D1)	10 340	10 480	10 680	10 920	10 800	10 640	10 530
Médiane (D5)	18 710	18 980	19 380	19 710	19 780	19 680	19 550
9 ^{ème} décile (D9)	34 640	35 710	36 170	36 900	37 170	37 030	37 450
Indicateur d'inégalité							
D9/D1	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,5	3,6

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : d'après INSEE, 2014.

(1) Le niveau de vie correspond au revenu disponible du ménage en tenant compte de sa taille.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

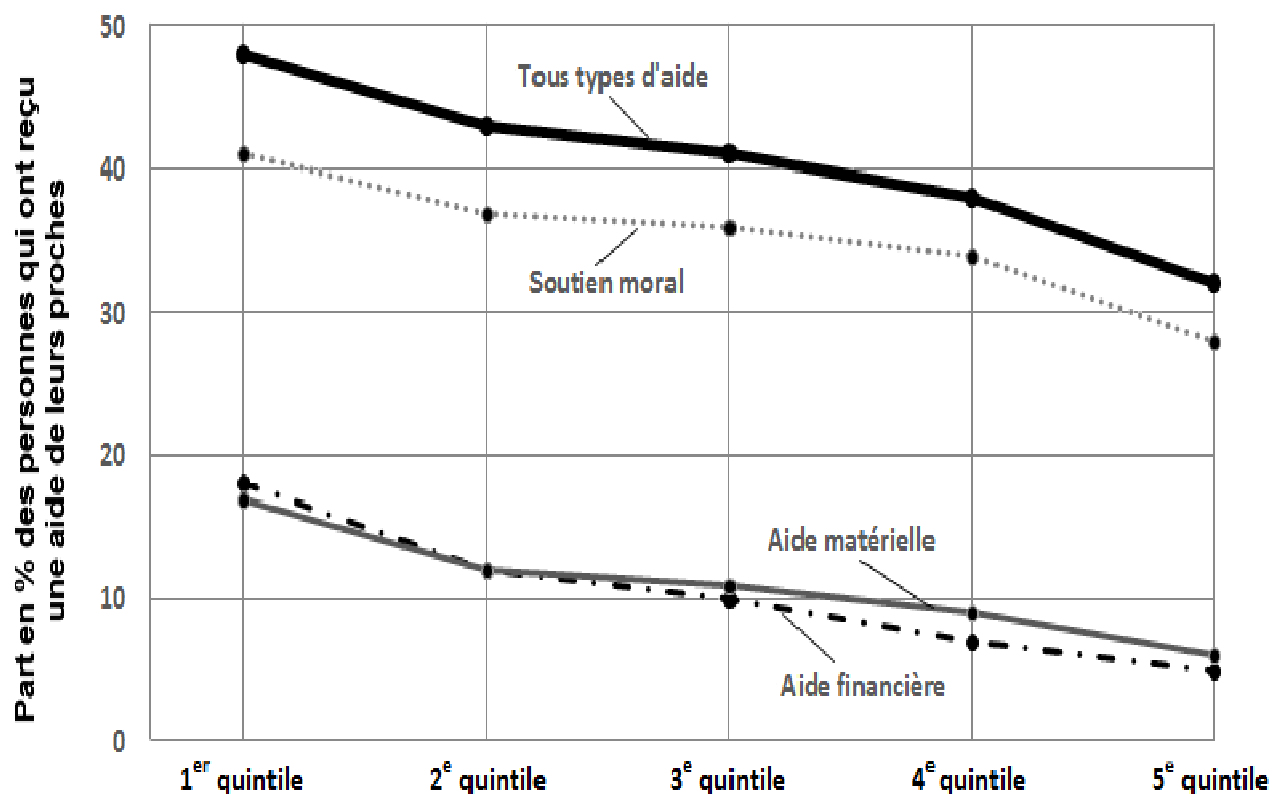
1. Présentez deux exemples de limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique. (3 points)

2. Expliquez pourquoi, en présence d'asymétries d'information sur le marché du travail, le salaire peut être différent du salaire d'équilibre. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous montrerez comment évoluent les aides reçues en fonction du niveau de vie.

Aides reçues au cours des douze derniers mois en fonction du niveau de vie⁽¹⁾ par quintile en 2011



Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

Source : d'après enquête SRCV-SILC 2011, INSEE.

(1) Niveau de vie : revenu disponible en fonction de la taille du ménage.

Lecture : en 2011, en France, 32 % des personnes les plus aisées (5^e quintile) ont reçu au cours des douze derniers mois une aide de leurs proches (financière, matérielle ou morale).

Une personne peut recevoir plusieurs types d'aides, ce qui explique que les données « Tous types d'aide » soient inférieures à la somme des trois autres données.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les fluctuations économiques peuvent trouver leur origine dans les variations de la demande globale.

DOCUMENT 1

Le gouvernement allemand a profité de la publication de son rapport économique annuel, hier, pour rehausser légèrement ses prévisions de croissance. Berlin n'attend plus une hausse du PIB de 1,7 %, mais de 1,8 % cette année, puis de 2 % l'année prochaine. Par comparaison, le gouvernement français table sur une croissance de 0,9 % cette année et il espère une accélération à 1,7 % l'an prochain. Pour la zone euro, la Banque centrale européenne prévoit une croissance de 1,1 % en 2014 et de 1,5 % en 2015.

Premier moteur de la croissance allemande : la demande intérieure. Grâce à la reprise des investissements et à la consommation des ménages, soutenue par une population active record de 42 millions d'actifs, les importations devraient croître de 5 % en 2014, alors que les exportations – le traditionnel moteur de l'économie allemande – progresseraient de 4,1 %.

« *La dynamique de la demande domestique⁽¹⁾ allemande n'est pas seulement une bonne nouvelle pour l'Allemagne mais aussi pour nos partenaires en Europe, s'est félicité le ministre de l'Économie, Sigmar Gabriel. Nous nous rapprochons de notre objectif de réduire les déséquilibres dans la zone euro* ». La tendance devrait se poursuivre avec l'introduction du salaire minimum et les investissements décidés [par le gouvernement] [...].

Destinés notamment à pallier la vétusté⁽²⁾ parfois criante des infrastructures, les investissements doivent augmenter de 5 milliards sur quatre ans, [...]. Mais les experts estiment que les besoins supplémentaires vont largement au-delà. Le ministre se veut en tout cas volontariste. Pour lui, le but est de renouer avec un taux d'investissement supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE⁽³⁾. Actuellement, la part des investissements publics et privés représente seulement 17 % du PIB allemand, soit environ 4 points de moins que la moyenne des pays de l'OCDE.

[...] Sans investissements, et sur fond de vieillissement démographique, son potentiel de croissance risque de se dégrader. Un danger qui menace de s'accélérer avec le ralentissement de la croissance chinoise et les secousses monétaires des pays émergents, ses principaux clients à l'exportation.

Source : « La demande intérieure muscle la croissance allemande »,
Thibaut MADELIN, *Les Échos*, 2014.

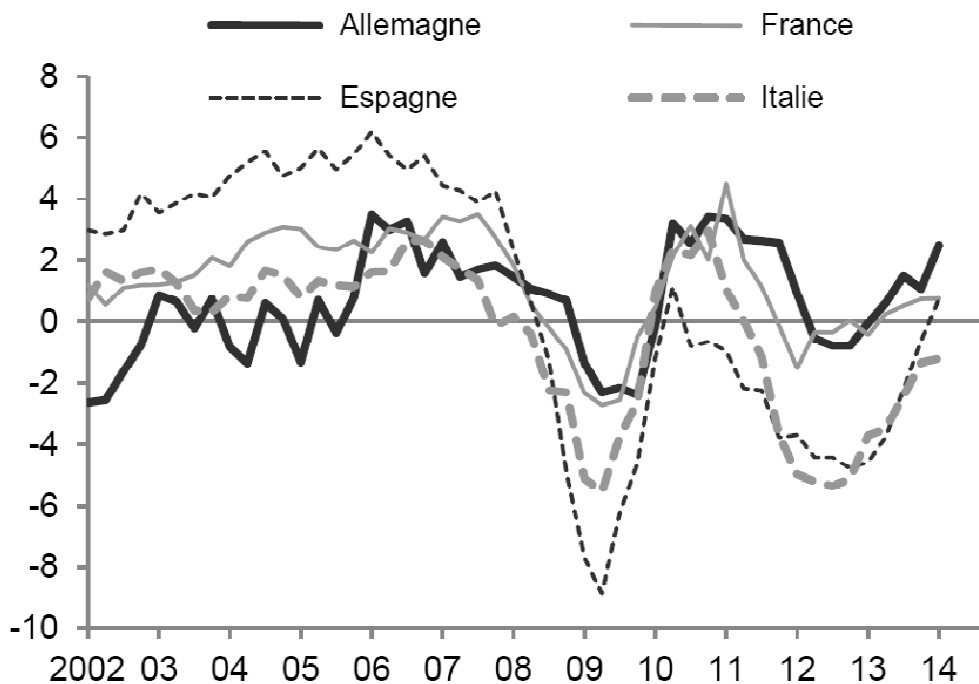
(1) Demande domestique : demande intérieure, c'est-à-dire la demande des agents économiques qui résident sur le territoire.

(2) Pallier la vétusté : remédier au mauvais état.

(3) Pays de l'OCDE : organisation qui regroupe les pays les plus développés.

DOCUMENT 2

Évolution du volume de la demande intérieure⁽¹⁾ en %



Source : d'après « Pourquoi les entreprises des pays de l'OCDE investissent-elles moins ? », *Flash Économie*, Banque NATIXIS, 2014.

(1) Demande intérieure : demande des agents économiques qui résident sur le territoire.

DOCUMENT 3

Évolution en % du produit intérieur brut et de ses composantes en volume en France

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produit intérieur brut	0,8	2,8	1,6	2,4	2,4	0,2	-2,9	2,0	2,1	0,3	0,3
Dépense de consommation finale	1,6	2,1	2,1	2,0	2,3	0,6	0,8	1,7	0,6	0,2	0,7
Formation brute de capital fixe⁽¹⁾	1,9	3,5	2,9	3,6	5,5	0,9	-9,1	2,1	2,1	0,3	-1,0
Exportations de biens et de services	-1,1	5,1	3,5	5,6	2,8	0,4	-11,3	9,0	6,9	1,1	2,2

Source : d'après INSEE, 2014.

(1) La formation brute de capital fixe désigne l'investissement des différents agents économiques.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Sujet : Quels peuvent être les effets de la dynamique démographique sur le niveau d'épargne dans le cas français ?

DOCUMENT

S'agissant des modèles d'épargne, on sait qu'on peut distinguer trois grands groupes de modèles de comportements : des modèles d'épargne de précaution dans lesquels l'épargne vise à prévenir la survenue de divers risques à court ou moyen terme, les modèles d'épargne de type cycle de vie, dans lesquels l'épargne sert au financement de la période de retraite, et enfin un modèle dans lequel l'épargne vise un objectif d'accumulation intergénérationnelle, dépassant l'horizon individuel de l'épargnant.

Ces trois modèles correspondent à des profils par âge de l'épargne très différenciés. Dans le premier cas, l'évolution de l'épargne avec l'âge dépendra de la variation avec l'âge du degré d'exposition aux risques – et du degré auquel ceux-ci sont ou non couverts par le système de protection sociale. *A priori*, cette hypothèse peut impliquer aussi bien de l'épargne aux âges d'activité – auto-assurance contre le risque de chômage – que de l'épargne aux âges élevés – assurance contre le risque de dépendance –, d'où un profil par âge de l'épargne *a priori* peu contrasté. Ce profil sera également peu contrasté dans le cas où l'épargne visera un objectif intergénérationnel : elle peut dans ce cadre, rester élevée jusqu'à la fin de l'existence.

Dans ces deux cas, peu d'effets évidents sont donc à attendre du changement de structure démographique sur le comportement d'épargne moyen, que ce changement soit dû à l'allongement de la durée de vie ou au ralentissement de la croissance démographique. Dans le cas des modèles où l'épargne vise à la transmission intergénérationnelle, un aspect de la question peut être de savoir si la baisse de la descendance conduit à moins de transmission globale, ou à une transmission plus importante au profit de chaque descendant compensant la réduction du nombre de ces derniers. La réponse à cette question est *a priori* ambiguë. On voit également assez mal quel peut être l'effet, dans un tel modèle, de l'allongement de la durée de vie. Le seul effet non ambigu serait qu'elle rend la transmission plus tardive, mais sans conclusion nette sur son intensité. Au demeurant, même le résultat selon lequel la transmission serait plus tardive est discutable, puisque l'allongement de la durée de vie s'accompagne aussi d'une augmentation des transferts *inter vivos*⁽¹⁾, sautant éventuellement une génération.

Source : *Démographie et économie*, Michel AGLIETTA, Didier BLANCHET et François HÉRAN, Conseil d'analyse économique, 2002.

(1) *Inter vivos* : entre vivants.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Comment la politique de la concurrence protège-t-elle les intérêts des consommateurs ?

DOCUMENT

Inscrite dans le traité de Rome de 1957, la politique de concurrence de l'Union européenne (UE) représente depuis toujours un volet important de l'action de l'UE. Le traité prévoyait « l'établissement d'un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée dans le marché commun ». L'objectif était d'instaurer un ensemble de règles de concurrence efficaces et élaborées, afin de garantir le bon fonctionnement du marché européen et de faire bénéficier les consommateurs des avantages d'un système de marché libre.

La politique de concurrence consiste à appliquer des règles destinées à garantir une concurrence loyale entre les entreprises. Elle contribue ainsi à stimuler l'esprit d'entreprise et la productivité, à élargir l'offre pour les consommateurs, à faire baisser les prix et à améliorer la qualité des biens et des services. C'est pourquoi l'UE lutte contre les comportements anticoncurrentiels, surveille les ententes⁽¹⁾ et les aides d'État et encourage la libéralisation⁽²⁾. [...]

En collaboration avec les autorités nationales de la concurrence, la Commission⁽³⁾ s'efforce de prévenir ou de corriger les comportements anticoncurrentiels. Elle applique directement les règles européennes de la concurrence afin d'améliorer le fonctionnement des marchés, en garantissant une concurrence juste et équitable, [...] entre les entreprises. Elle surveille notamment les entreprises pour s'assurer qu'elles ne s'unissent pas pour se partager le marché ou n'agissent pas de manière à exclure des concurrents potentiels. La Commission peut imposer aux entreprises qui ne respectent pas les règles des amendes considérables pouvant aller jusqu'à 10 % de leur chiffre d'affaires.

Source : « Pourquoi avons-nous besoin d'une politique européenne de la concurrence ? En quoi consiste la politique européenne de la concurrence ? », *Comprendre les politiques de l'Union Européenne - Concurrence*, Commission européenne, 2014.

(1) Il s'agit ici d'accords entre entreprises.

(2) La libéralisation désigne l'ouverture d'un marché à la concurrence.

(3) Il s'agit de la Commission européenne.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Quelles sont les caractéristiques institutionnelles du régime politique actuel de la France ?

DOCUMENT 1

Le régime politique de la V^e République s'apparente à un régime mixte dans lequel coexistent une prééminence⁽¹⁾ présidentielle et les éléments essentiels d'un régime parlementaire comme le droit de dissolution [...]. Si la nature du régime institué en 1958 a suscité de nombreuses interrogations – l'appellation de régime présidentiel ou de régime semi-présidentiel est à cet égard éloquente – le régime de la V^e République est fondamentalement parlementaire. La principale différence avec les régimes parlementaires voisins (britanniques ou scandinaves par exemple) réside à la fois dans l'élection du Président de la République au suffrage universel direct qui peut faire du Chef de l'État un véritable chef de l'Exécutif et dans les pouvoirs importants qu'il détient.

À l'instar⁽²⁾ toutefois de tout régime parlementaire, l'Exécutif est bicéphale, c'est-à-dire composé de deux têtes, le Président de la République et le Gouvernement dirigé par le Premier ministre. Le Parlement, composé de deux assemblées, a, quant à lui, le pouvoir de faire les lois et celui de contrôler l'Exécutif selon des limites précises [...].

Source : *Fiches de Droit constitutionnel*, Laurence BAGHESTANI-PERREY, 2008.

(1) Prééminence : supériorité.

(2) À l'instar de : comme.

DOCUMENT 2

Projets et propositions de lois définitivement adoptés par l'Assemblée nationale

	Session 2013 / 2014
Nombre de projets de lois⁽¹⁾ adoptés	72
Nombre de propositions de lois⁽²⁾ adoptées <i>d'origine Assemblée nationale</i> <i>d'origine Sénat</i>	26 17 9
Total des textes définitivement adoptés	98

Source : d'après *Statistiques sur l'activité de l'Assemblée nationale*, Assemblée nationale, session 2013-2014.

(1) Projet de loi : texte émanant du gouvernement, adopté en Conseil des Ministres et soumis à l'examen et au vote des deux assemblées.

(2) Proposition de loi : texte signé par un ou plusieurs parlementaires destiné à devenir loi s'il est inscrit à l'ordre du jour et adopté par les deux assemblées.

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Vous montrerez que les actions politiques ne se résument pas à la pratique du vote.

DOCUMENT 1

Si les électeurs restent dans leur ensemble attachés aux institutions politiques et aux rouages⁽¹⁾ de la démocratie représentative⁽²⁾ ils sont néanmoins critiques à leur endroit, moins confiants et plus sceptiques quant à leur efficacité, et développent des formes de participation plus protestataires. [...]

Par ailleurs, l'idée d'une participation directe des citoyens a aussi gagné en légitimité. Les actions protestataires, les manifestations de rue, la signature de pétitions, les mouvements antimondialisation ont beaucoup augmenté non seulement en nombre mais aussi en poids et en influence sur les décisions politiques. [...] Certains même peuvent se sentir davantage citoyens et plus engagés qu'au travers de l'usage classique de la médiation politique des partis et de la délégation de mandat octroyée par leur vote. La participation politique se fait aujourd'hui à partir de plusieurs scènes d'expression citoyennes et de plusieurs répertoires d'action : le vote, l'abstention et la manifestation. C'est à partir d'un usage combiné de la démocratie représentative et de la démocratie participative⁽³⁾ que de plus en plus de citoyens se font entendre.

Source : « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? »,
Anne MUXEL, *Revue Pouvoirs*, n°120, janvier 2007.

(1) Rouages : mécanismes.

(2) Démocratie représentative : régime politique dans lequel des représentants élus par la population élaborent et votent les lois.

(3) Démocratie participative : régime politique qui privilégie la participation directe des citoyens à la prise de décision politique.

DOCUMENT 2

Réponses en % des personnes interrogées aux questions suivantes :

En ce moment, seriez-vous prêt(e) à participer à une manifestation pour défendre vos idées ?					
	Décembre 2009	Décembre 2010	Octobre 2011	Décembre 2012	Décembre 2013
Oui, tout à fait et oui, plutôt	51	50	57	59	61
Non, plutôt pas et non pas du tout	47	49	42	40	38
Diriez-vous que depuis que vous êtes en âge de voter, vous avez voté... ?					
	Décembre 2009	Décembre 2010	Octobre 2011	Décembre 2012	Décembre 2013
À toutes les élections	43	48	46	47	50
À presque toutes les élections	47	42	42	44	40
À quelques unes	8	8	10	7	7
À aucune	1	1	2	1	2

Source : d'après le baromètre de la confiance politique, Centre d'Études de la Vie Politique Française (CEVIPOF), janvier 2014.

Note : pour chaque question, la somme des pourcentages aux différentes réponses n'est pas égale à 100 en raison des arrondis.